



Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2011, Université du Maine. hceres-02036383

HAL Id: hceres-02036383

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036383>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LI120000872

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La mention Droit de l'Université du Maine a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une solide formation dans les différentes disciplines juridiques (droit privé, droit public, histoire du droit...), par l'acquisition de connaissances, mais aussi, et peut-être surtout, par la maîtrise des ressorts du raisonnement juridique, afin de les préparer à exercer différentes professions telles qu'assistant aux professions juridiques (clerc de notaire, collaborateur), juriste d'entreprise ou cadre de la fonction publique. Elle permet aussi de préparer la réalisation d'un master ouvrant cette fois des perspectives de carrière plus élevées (avocat, magistrat, cadre supérieur de la fonction publique).

Cette licence est proposée dans deux sites distincts : Le Mans et Laval. Elle se présente en deux parcours différenciés dès le deuxième semestre puisque outre un parcours Droit classique, les étudiants peuvent choisir un parcours Anglais juridique s'ils envisagent une profession tournée vers l'international.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	373
Nombre d'inscrits en L2	186
Nombre d'inscrits en L3	117
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée en licence Droit à l'Université du Maine est une formation très cohérente et dotée de nombreux atouts tels que le parcours Anglais juridique et l'investissement de l'équipe pédagogique dans la formation



et dans l'aide à la formation du projet professionnel des étudiants. On regrettera néanmoins que la double localisation de la mention ne fasse l'objet ni de justifications, ni d'évaluation.

Sur le projet pédagogique, la formation est construite de façon cohérente en parfaite adéquation avec les objectifs poursuivis par l'équipe pédagogique. Les semestres sont bien équilibrés et la proportion de travaux dirigés est tout à fait acceptable compte tenu du nombre d'étudiants concernés. La spécialisation progressive des étudiants et la création d'un parcours Anglais juridique sont appréciables, d'autant plus que l'Université du Maine entretient des relations avec une université américaine (Portland, Maine). On regrettera cependant que les procédures d'évaluation des enseignements et de la formation ne soient pas réellement mises en place.

Sur les dispositifs d'aide à la réussite, l'équipe pédagogique semble s'être véritablement investie. Les procédures d'orientation active et d'information des lycéens sont largement développées ; le parcours est progressif et un accent particulier a été mis sur l'aide à la définition du projet professionnel. Toutefois, sur ce point la mise en place d'enseignements de mise à niveau pourrait utilement améliorer l'aide à la réussite, de la même façon que des enseignements spécifiques de méthodologie et un tutorat bien piloté.

Sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies, la possibilité de suivre un stage durant la quasi-totalité du cursus est très appréciable, tout comme l'ouverture sur les masters et l'encouragement à la mobilité internationale (encore accentué par le développement d'un parcours Anglais juridique). On peut regretter cependant d'une part, l'absence de dispositif de suivi des étudiants dont devrait se doter l'Université du Maine et, d'autre part, l'absence totale, semble-t-il, d'intervention de professionnels dans la formation.

Sur le pilotage de la formation, l'absence d'outil statistique se fait encore plus ressentir. Sans information sur les caractéristiques de la population étudiante et de suivi de celle-ci, sans procédures d'évaluation, il est impossible pour l'équipe pédagogique d'adapter la formation aux réalités rencontrées. On regrettera également que la structure de pilotage de la licence ne soit pas répartie sur davantage de bonnes volontés.

- Points forts :
 - Contenu et organisation des enseignements et adéquation avec les objectifs poursuivis.
 - Aide à l'élaboration du projet professionnel par les UEL et les stages, la démarche PPE et la mise en place d'enseignants référents.
 - Encouragement à la mobilité internationale particulièrement fort, notamment avec le développement du parcours Anglais juridique.
 - Cohérence de la licence avec les masters proposés.

- Points faibles :
 - Absence totale de dispositif de pilotage et de suivi des étudiants.
 - Défaut d'évaluation méthodique des enseignements et de la formation.
 - Absence de justification et d'évaluation de l'apport du site de Laval.
 - Absence d'enseignements de mise à niveau et tutorat aux résultats non évalués.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'Université du Maine devrait se doter d'une organisation assurant un suivi des étudiants, diplômés et non diplômés, et transmettre les informations recueillies aux composantes afin que les équipes pédagogiques soient en mesure d'en tirer des conséquences sur les modalités d'enseignement, mais aussi d'évaluation des connaissances et compétences acquises.

Un processus d'évaluation systématique des enseignements et de la formation pourrait être mis en place.



Il serait préférable qu'un responsable d'une année ne soit pas responsable de plusieurs années et que ces responsabilités soient donc mieux réparties entre les membres de l'équipe pédagogique.

Il apparaît souhaitable que des enseignements de mise à niveau et de méthodologie soient mis en œuvre, notamment au S1.

Un recrutement de professionnels pourrait permettre à la fois de donner aux étudiants une vision différente de la matière juridique et de mieux identifier les métiers du droit.